

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique parce photovoltaïque de saint-jouvent a l'attention du commissaire enquêteur

**De :** pierre louis bastierr <pierrelouis.bastier@gmail.com>

**Date :** 26/09/2023 10:11

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour , je m'oppose formellement au projet de centrale électrique sur la commune de saint-jouvent .

Nous ne devons pas subir l'état d'urgence et les mesures d'exception avec des centrales électriques photovoltaïque sur notre commune de saint jouvent .

C'est une réponse précipitée, inadaptée et dérisoire aux problèmes de la production française d'électricité.

Il est hors de question de perturber la flore et la faune sauvages en construisant une centrale électrique de 20 ha dans la réserve de chasse qui est en plus sur un champs agricole cultivé ou nous avons l'habitude d'observer moi et mes parents les passages de biches, de chevreuils, de sanglier, le vol des éperviers et des palombes.

Si nous avons pris la décision de vivre à saint jouvent c'est pour la tranquillité vivre au milieu de la NATURE avec un paysage verdoyant et non un paysage polluer visuellement par l'humain.

NOUS REFUSONS d'ouvrir les volets le matin en voyant à perte de vue une forte concentration de panneaux solaires noirs avec une immense clôture.

Merci

Cordialement